

MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Venise-en-Québec tenue à l'Hôtel de Ville de Venise-en-Québec, lundi 30 mars 2015 à 18h30 conformément aux dispositions du Code Municipal du Québec.

A cette assemblée sont présents les conseillers :

Mesdames Micheline Aubry et Line Énard, Messieurs Gérard Bouthot, Alain Paquin, André Surprenant et Michel Vanier formant conseil au complet sous la présidence du Maire Monsieur Jacques Landry.

La Secrétaire-trésorière Madame Diane Bégin assiste également à cette assemblée

10001-03-15 – Octroi contrat égout aqueduc Pointe-Jameson Phase 2

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions le 18 mars dernier relativement à des travaux d'égout aqueduc Pointe-Jameson Phase 2;

CONSIDÉRANT le règlement d'emprunt No. 408-2014 adopté le 2 juin 2014 couvrant le coût de ces travaux;

Proposé par : M. André Surprenant
Appuyé par : M. Gérard Bouthot
ET RÉSOLU

Que le contrat soit accordé à la firme Béton Mobile St-Alphonse Inc. pour un montant de 3 713 748.38\$ taxes incluses tel que leur soumission du 18 mars dernier.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10002-03-15 – Lettre d'entente Syndicat Unifor

Proposé par : M. André Surprenant
Appuyé par : M. Michel Vanier
ET RÉSOLU

D'autoriser le Maire et la Directrice-générale et Secrétaire-trésorière à signer la lettre d'entente numéro 3 avec le Syndicat Unifor relativement à l'horaire de travail du salarié occasionnel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10003-03-15 – Programme de soutien aux projets d'efficacité énergétique – Hydro-Québec

Proposé par : M. Alain Paquin
Appuyé par : Mme Micheline Aubry
ET RÉSOLU

Que ce Conseil autorise la Directrice-générale et Secrétaire-trésorière à signer la lettre d'intérêt pour le programme de soutien aux projets d'efficacité énergétique d'Hydro-Québec pour la conversion des luminaires au DEL.

Que le contrat soit accordé à la firme Claude & François Phénix & Fils Inc. pour un montant de 21 150\$ plus taxes pour la fourniture et l'installation de luminaires de rues au DEL selon leur soumission du 19 mars 2015. Ce montant sera pris à même le fond de roulement et remboursable sur 5 ans.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10004-03-15 – Contrat architecte

Proposé par : M. Gérard Bouthot
Appuyé par : M. André Surprenant
ET RÉSOLU

Que le contrat d'architecte pour le Centre Communautaire soit octroyé à Firme Architecte Sonia Martel pour un montant de 9 000\$ plus taxes tel que soumission du 17 mars 2015.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10005-03-15- Levée de l'assemblée

Proposé par : Mme Line Émard
Appuyé par : M. André Surprenant
ET RÉSOLU

Que l'assemblée spéciale du 30 mars 2015 soit levée à 18h40.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Jacques Landry
MAIRE

Diane Bégin
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

CERTIFICATS CRÉDITS DISPONIBLES

Je soussignée certifie qu'il y a des crédits disponibles pour les dépenses décrétées par le Conseil dans la présente assemblée.

Diane Bégin
Secrétaire-trésorière

Je, Jacques Landry, Maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.